

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 Septembre 2017

Délibération n°70- 2017 relative à la désignation des membres de la commission éthique et déontologie,

VU les Statuts de la commission éthique et déontologie, et notamment son article 2-2,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la composition de la Commission éthique et déontologie comme suit :

- **Formation plénière**

- Collège Professeurs : 1 siège
 - M. Karl DEBRAY, avec 18 voix pour, **élu**
 - M. Vincent PELBOIS, avec 9 voix pour
- Collège Maître de Conférences : 1 siège
 - M. Fabien GIERSKI, avec 17 voix pour, **élu**
 - M. Julien BRAUX, avec 10 voix pour
- Collège Autres enseignants : 1 siège
 - M. Patrick RAVAUX, avec 20 voix pour, **élu**
 - M. Martial DUBREUIL, avec 7 voix pour
- Collège BIATSS : 2 sièges
 - Mme Alexandra LUZI, avec 18 voix pour, **élue**
 - M. Frédéric SOURDET, avec 17 voix pour, **élu**
 - Mme Sandra AUDONNET, avec 16 voix pour
- Collège Etudiants : 2 sièges dont un représentant des doctorants
 - M. Quentin FESTA, avec 21 voix pour, **élu**
 - M. Jean-Claude LOPEZ, avec 16 voix pour, **élu** (doctorant)
 - M. Antoine HAMAIDE, avec 15 voix pour

• **Formation éthique de la recherche et des activités académiques**

Collège enseignants-chercheurs spécialistes de l'éthique : 2 sièges

Sont élus à l'unanimité :

- Mme Karine BREHAUT
- M. Alain LEON

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	17
Membres en exercice	36	Membres représentés	10
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	10		

Délibération adoptée

 Visa du Président
Guillaume GENÈRE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25-09-2017

Document mis en ligne le : 25-09-2017